



UNSa Justice
MC SAINT-MARTIN-DE-RÉ
mcsaintmartin.ufap@gmail.com

MAISON CENTRALE DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ, LE PIRE A ÉTÉ ÉVITÉ.



Saint-Martin-de-ré le 20/07/2026

À 08h05, ce matin, un Officier et le Major de détention de la Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré ont été violemment agressés par une personne détenue. Ce détenu, tout juste sorti du Quartier Disciplinaire, n'avait cessé de provoquer les personnels durant tout le week-end.

Lors d'un entretien avec l'Officier, il a brutalement forcé le passage en la bousculant avant de se jeter sur le Major de détention. Notre collègue a été blessé au bras et au genou lors de la maîtrise. Grâce au professionnalisme et à la réactivité des personnels, l'individu a pu être neutralisé.

L'intervention a permis la découverte, dans sa cellule, d'un morceau de verre tranchant d'une dizaine de centimètres.

Cette fois, le pire a été évité. Mais jusqu'à quand ?

Une fois encore, ce sont les personnels qui ont payé le prix de la violence.

Une fois encore, ce sont les agents qui ont fait face, malgré un manque chronique d'effectifs.

Une fois encore, les collègues ont mouillé le maillot...même lorsqu'il n'est plus toujours dans le pantalon !

Le professionnalisme des personnels ne pourra jamais remplacer les postes manquants ni compenser l'absence de réponses adaptées face à des détenus aux profils les plus dangereux.

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice a immédiatement engagé une intervention afin d'obtenir le transfert sans délai de cette personne détenue, dont le profil psychiatrique n'est manifestement plus compatible avec une détention classique.

Cette nouvelle agression confirme, une fois de plus, l'urgence de créer des Établissements Spécialisés et Adaptés (ESA), revendication nationale de l'UFAP UNSa Justice. Les détenus les plus dangereux et les profils psychiatriques les plus spécifiques ne peuvent plus continuer à mettre en péril les personnels, les autres personnes détenues et le fonctionnement de nos établissements.

Face à cette situation devenue intenable, LE BUREAU LOCAL UFAP UNSa JUSTICE EXIGE :

- Le transfert immédiat de cette personne détenue vers une structure adaptée ;
- Des sanctions disciplinaires et pénales exemplaires ;
- Le renforcement urgent des effectifs de la Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré ;
- La création des Établissements Spécialisés et Adaptés (ESA), revendication nationale de l'UFAP UNSa Justice.

Notre soutien est total à nos deux collègues agressés; notre colère est immense, mais notre détermination demeure intacte.

Le Bureau Local
UFAP UNSa Justice
Saint-Martin-de-Ré